

DELIMITATION FINE DE QUELQUES FACIES DE LA BIOCENOSE DES FONDS DETRI-
TIQUES CÔTIERS DANS LA PARTIE NORD DU PARC NATIONAL SOUS-MARIN DE PORT-
CROS (FRANCE, MEDITERRANEE).

Michel BOURCIER, Station marine d'Endoume 13007 - MARSEILLE

SUMMARY: These facies are formed by calcified Rhodophyceae (species be-
longing to the *Peyssonnelia rosa-marina* complex), and non calcified Rho-
dophyceae (*Vidalia volubilis*, *Rhytiphloea tinctoria*, *Peyssonnelia* var.
sp.). Three zones of these facies are described and mapped at the nor-
thern and north-eastern sectors of the island, between 35 and 62m depths.

Ce travail fait suite à celui exécuté durant les étés 1979 et 1980
(Bourcier 1982) qui portait sur des faciès analogues des zones N.O, O et
Sud du Parc. Ces nouveaux prélèvements ont été effectués au N et NE du
Parc en Juin 1984, au moyen de la benne "Orange Peel" modifiée dite ben-
ne d'Endoume.

Tout d'abord, il faut rappeler que le faciès d'une biocénose est dû
à la dominance d'une espèce ou d'un petit nombre d'espèces, qu'il s'agis-
se ou non de caractéristiques de la biocénose. An nord de l'île de
Port-Cros, les prélèvements effectués à la drague ou même à la benne
dans les fonds circalittoraux contiennent, dans leur quasi totalité et
en plus ou moins grande quantité, les thalles des Rhodophycées, calci-
fiées, susceptibles d'y constituer des faciès.

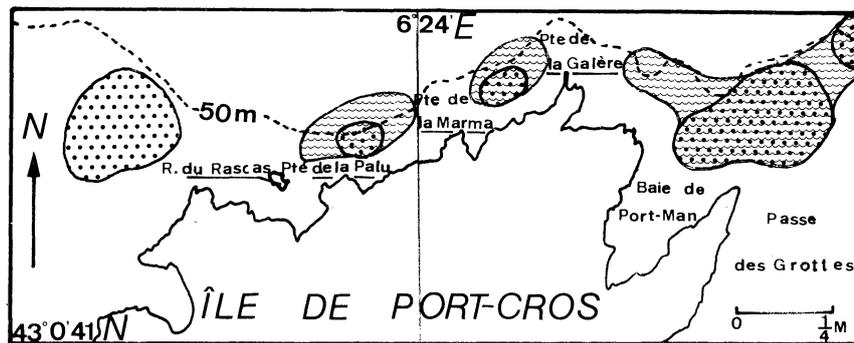
Les deux types de faciès nouvellement cartographiés ici sont :
Faciès de type 1/ Le faciès à Rhodophycées calcaires à thalles libres
sur le fond dont l'espèce principale est *Peyssonnelia rosa-marina* Bou-
douresque et Denizot. Ce faciès caractérise les fonds de baie et anses
sous-marines et exigent des courants tourbillonnaires intermittents (Pi-
çard, 1965). Ces Algues calcaires sont mêlées ici avec d'autres Rhodo-
phycées non calcifiées ou ayant seulement une calcification hypobasale,
qui, par ailleurs seules et abondantes forment le faciès de type 2.
Faciès de type 2/ Le deuxième faciès est constitué par diverses Algues
Rhodophycées dont une liste exhaustive a été donnée par Augier et Bou-
douresque, 1978, et dont les espèces dominantes sont, par ordre décrois-
sant : *Vidalia volubilis*, *Rhytiphloea tinctoria* et des *Peyssonnelia* var.
sp. à thalle non calcifié ou à calcification hypobasale seulement ; il
peut recouvrir le faciès précédent, mais il occupe généralement une plus
grande surface et descend bathymétriquement plus profondément (- 62m).

COMMENTAIRES SUR LA CARTE (voir page suivante).

Au N.O de l'île, est cartographié, depuis 1980 (Bourcier 1982),
un faciès à *Peyssonnelia rosa-marina*, il est inutile d'y revenir ici.
Les faciès nouvellement cartographiés ici sont situés au N et NE de l'
île. Ils forment trois zones dont deux sont sub elliptiques et de surfa-
ce relativement réduite ; tous les trois sont formés par les deux faciès :
celui de type 1, de surface réduite et celui de type 2 recouvrant le
premier en le débordant latéralement et descendant beaucoup plus bas en
bathymétrie.

Entre le Rocher du Rascas et la Pte de la Marma (au N de la Pte de la Palu) le faciès du 1er type mesure environ 1/8 de mille et s'étale de 35 à 52 m de profondeur, tandis que celui de type 2 mesure plus de 1/3 de mille et descend à - 60 m.

Entre la Pte de la Marma et la Pte de la Galère, le faciès de type 1 mesure environ 1/8 de mille de longueur et il est compris entre 35 m et 45 m de profondeur, tandis que celui de type 2 mesure un peu moins de



Peyssonneliacées calcifiées libres.
 Peyssonneliacées non entièrement calcifiées + *Vidalia volubilis*, libres sur le fond.

FACIES A RHODOPHYCEES LIBRES DES FONDS DETRITIQUES CÔTIERS
(PARTIE NORD DU PARC NATIONAL SOUS-MARIN DE PORT-CROS, 1984).

1/4 de mille sur son plus grand axe et descend à 62 m de profondeur.

Enfin, la troisième zone, la plus vaste, se trouve au nord de la Passe des Grottes. Le faciès de type 1 (faciès à *Peyssonnelia rosa-marina*) est en fait constitué par deux taches jointives, l'une correspondant à l'anse sous-marine du nord de la Passe des Grottes et l'autre à la baie de Port-Man. La fusion de ces deux zones donne un vaste faciès de 1/2 mille de longueur sur près de 1/3 de mille de largeur. Centré sur un fond de 37-38 m, il s'étend de 33 à 54 m de profondeur. Là encore, les Algues de ce faciès sont mêlées avec celles qui, seules et très abondantes, constituent le faciès de type 2. Ce deuxième faciès s'étale ici aussi plus largement latéralement et vers de plus grandes profondeurs. C'est ainsi que vers le NO il descend jusqu'à - 61 m et vers le NE jusqu'à 56 m. Dans cette direction, il établit la jonction avec l'extrémité d'une nouvelle zone à Rhodophycées calcifiées de type 1, située au NO de l'île du Levant.

Je pense qu'une campagne de prospection à la drague suivie de prélèvements à la benne pour effectuer une délimitation fine des faciès situés dans l'Etage Circalittoral autour de l'île du Levant, serait maintenant nécessaire.

REFERENCES

- AUGIER H., BOUDOURESQUE C.-F., 1978. Végétation marine de l'île de Port-Cros (Parc National). XVI : Contribution à l'étude de l'épiflore du Détritique Côtier. *Trav. sci. Parc nation. Port-Cros*. 4 : 101-125.
- BOURCIER M., 1982. Nouvelles localisations et délimitation fine de quelques faciès de la biocoenose des fonds détritiques côtiers dans le Parc National de Port-Cros (France, Méditerranée). *Trav. sci. Parc nation. Port-Cros*. 8 : 19-23.
- PICARD J., 1965. Recherches qualitatives sur les Biocoenoses marines des substrats meubles dragables de la région marseillaise. *Rec. Trav. Sta. mar. Endoume*. 52 (Bull. 36) : 1-160.